



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE
ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLV)/4
28 septembre 2011

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION
14-19 novembre 2011
La Antigua Guatemala (Guatemala)

RAPPORT SUR LES PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITÉ EN COURS

INFORMATION ÉCONOMIQUE ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ

[A] Projets, avant-projets et activité en cours

1. PD 16/93 Rev.4 (M) Service d'information sur le marché des bois et produits ligneux tropicaux
Phase IV (MIS) (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	4 193 258
Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali :	US\$	2 015 000
Gouvernement du Japon :	US\$	1 273 258
Fonds non préaffectés :	US\$	650 000
Gouvernement de la Suisse :	US\$	170 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	50 000
Gouvernement de la Suède :	US\$	35 000

Agence d'exécution : Secrétariat de l'OIBT

Approuvé par le Conseil à la Vingt et unième (Yokohama, 1996)
session :

Date de lancement : Janvier 1997

Durée : Prévue : 24 mois avec prorogations de 2 ans
À ce jour : 176 mois

Le principal produit de ce projet, exécuté par le Secrétariat de l'OIBT depuis 1996, est le rapport bi-hebdomadaire du Market Information Service (MIS) intitulé Tropical Timber Market (TTMR). Les autres produits consistent en la communication d'informations aux lecteurs sur les questions commerciales spécifiques, en favorisant la communication et le réseautage entre les importateurs et les exportateurs et en fournissant des renseignements sur le commerce destinés à compléter les différentes autres produits et services du Secrétariat de l'OIBT.

Au fil des ans, le contenu du TTMR a évolué au fur et à mesure de l'évolution du commerce des produits ligneux tropicaux. Dans les premières années, l'accent avait été mis sur les tendances dans les marchés des produits primaires et au fur et à mesure que le commerce des produits secondaires progressait de nouveaux éléments ont été ajoutés au TTMR.

Ces dernières années, le rythme de croissance du commerce des produits secondaires du bois tropical a été phénoménal et un plan pour rééquilibrer le contenu du TTMR en vue de refléter les flux commerciaux en cours a été élaboré et sera mis en œuvre en 2012.

Le TTMR compte plus de 12 000 abonnés qui reçoivent par email la notification de la sortie de chaque rapport. Le TTMR est reproduit sur de nombreux sites web de la profession du bois et il est fréquemment cité dans les milieux professionnels. La publication de l'OIBT présentant des exemples de réussite dans la pérennisation des forêts tropicales en cours de préparation pour célébrer le 25^e anniversaire de l'OIBT cite quelques témoignages des abonnés au TTMR de l'OIBT.

2. PD 124/01 Rev.2 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)
Phase III Etape 1

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	500 000
Gouvernement du Japon :	US\$	200 000
Gouvernement de la Suisse :	US\$	200 000
Gouvernement de la Chine :	US\$	100 000

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la Trente-deuxième (Bali, 2002)
session :

Date de lancement : Juillet 2011

Durée :

Prévue :	18 mois
À ce jour :	3 mois

Ce projet a été conçu pour assister les dix membres africains de l'OIBT (qui sont tous également membres de l'Organisation africaine du bois, OAB), à appliquer les Principes, Critères et Indicateurs (PCI) de l'OIBT-OAB de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Ce projet comportait un renforcement étendu des capacités dans les dix pays membres et au sein de l'OAB elle-même. Le projet a été subdivisé en trois phases : la première et la deuxième phases étant elle-mêmes scindées en deux étapes afin de faciliter leur financement.

Les phases d'activité du projet ont été découpées comme suit :

- Phase I Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans certains pays membres de l'OIBT et rédaction de PCI harmonisés (43 mois, étapes 1 et 2 achevées)
- Phase II Renforcement des capacités au niveau national dans les autres pays membres de l'OIBT et parmi des bénéficiaires au sein des pays retenus, notamment par la création de groupes de travail C&I dans tous les pays (35 mois, étapes 1 et 2 achevées)
- Phase III Renforcement des capacités chez les bénéficiaires parmi les pays membres de l'OIBT, comprenant l'utilisation des PCI dans la certification et/ou les initiatives d'assurance de légalité (étape 1 en cours, étape 2 en attente de financement)

Le coordonnateur du projet dans sa phase II (M. François Hiol Hiol) a fait connaître son intention de démissionner à la fin de 2010, après avoir remis du rapport final et le rapport de vérification des comptes de la Phase II et après l'approbation du financement de l'étape 1 de la Phase III par le CIBT en sa quarante-sixième Session. L'OIBT a immédiatement entamé des recherches en vue de recruter un nouveau coordonnateur du projet au début de 2011, lequel a été trouvé en la personne de M. Olivier Ahimin, Côte d'Ivoire) ayant signé son contrat prévoyant une entrée en fonction en mars 2011. M. Ahimin a été retardé dans sa prise de fonction au siège de l'OAB à Libreville (Gabon) en raison des troubles en Côte d'Ivoire mais aussi de la cessation des opérations de l'OAB en 2010 en raison de problèmes administratifs, notamment l'absence de paiement des cotisations de ses membres. M. Ahimin a travaillé depuis la Côte d'Ivoire en mars et durant une partie du mois d'avril de cette année afin de finaliser le plan des travaux et le budget de l'étape 1 de la phase III, en tenant compte de la générosité des donateurs qui ont assuré 500 000 dollars US de financement pour l'étape 1, ce qui dépasse de 100 000 dollars US le plan initial élaboré par M. Hiol Hiol. Cela a permis l'inclusion dans l'étape

1 de la phase III de certaines activités initialement prévues pour l'étape 2 et la réduction conséquente du budget de l'OIBT pour l'étape 2 de la phase III d'un montant équivalent. La révision du budget et du plan de travail a également tenu compte de la cessation des opérations de l'OAB laquelle devrait persister au moins pendant la durée d'exécution de l'étape 1 de la Phase III. Afin de maintenir le budget total de ce projet conforme à celui initialement approuvé, la contribution totale de l'OAB à la Phase III a été déplacée au budget de l'étape 2. Si l'OAB n'a pas repris ses opérations lorsque sera financée l'étape 2 de la Phase III, il pourra être nécessaire de réexaminer cette question et d'envisager un dispositif régional autre. S'agissant de l'étape 1 de la phase III, ce projet est mis en œuvre uniquement par l'OIBT, avec une lettre d'entente officielle signée en juillet 2011 entre l'OIBT, le coordonnateur du projet et le représentant régional de l'OIBT (basé dans le même bureau à Libreville) ; les dispositions de cette lettre devant régir l'exécution et l'administration des projets (y compris le traitement des fonds du projet). Le plan de travail et le budget révisé de l'étape 1 de la phase III intégrant les aspects ci-dessus sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat (en français uniquement).

Depuis sa prise de fonction en juillet, le coordonnateur du projet a entamé les activités du projet dans plusieurs pays. Des ateliers ont été convoqués et / ou des missions consultatives ont été mandatées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Libéria et au Togo en vue d'utiliser les PCI de l'OAB-OIBT comme cadre aux initiatives de certification des forêts et licéité des opérations de la filière prévues ou en cours dans ces pays. Le coordonnateur du projet a participé à une réunion régionale organisée par la COMIFAC au Cameroun en avril 2011 sur la gestion forestière dans le Bassin du Congo, où les modalités du projet et ses activités ont été présentées. Il a également rencontré des responsables régionaux du WWF au Gabon pour assurer l'engagement continu de cette organisation et son soutien aux activités du projet (le WWF a contribué des fonds pour des ateliers de formation du projet et utilisé les PC & I dans l'élaboration du cadre camerounais de certification forestière du FSC au cours des Phases I et II). Le coordonnateur du projet se rendra au forum RACEWOOD de la filière forêt-bois au Congo au début d'octobre et entamera les activités avec le Congo et d'autres banques centrales des pays africains partenaires à l'occasion de ce déplacement. Une mission de suivi du projet est prévue par le Secrétariat en décembre 2011, en conjonction avec une réunion du comité directeur du projet.

Le rapport d'avancement complet de ce projet complet soumis par le coordonnateur du projet, conjointement avec le plan de travail pour le prochain semestre, est disponible sur demande auprès du Secrétariat (en français uniquement).

3. PD 182/03 Rev.2 (M) Amélioration du Système d'Information de Gestion des Statistiques Forestières (STATFOR) par l'intégration d'un module informatique de gestion des grumes transformées (Gabon)

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	439 618
Sous-compte A du Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	235 768
Gouvernement des Etats-Unis	US\$	50 000
Gouvernement of Gabon :	US\$	153 850

Agence d'exécution : Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts (DIARF)

Approuvé par le Conseil à la session : Trente-septième (Yokohama, 2004)

Date de lancement : Janvier 2008

Durée : Prévue : 11 mois
À ce jour : 45 mois

Ce projet est conçu pour poursuivre le développement du système informatisé de gestion et de suivi des forêts STATFOR, mis au point lors de trois projets OIBT antérieurs [PD 36/92 (M), PD 15/98 Rev.2 (M) et PD 56/00 Rev.3 (M)] et qui est également utilisé dans le cadre d'un grand projet de la Banque mondiale actuellement en cours au Gabon. Ce projet vise à créer un nouveau module du STATFOR appelé TRANSFOR, qui étendra le système de suivi par code barre mis au point précédemment pour la filière depuis les grumes jusqu'aux sciages et aux placages. Cette extension du dispositif permettra aux pouvoirs publics de suivre le bois des grumes du stade de l'abattage à celui du produit final, rendant ainsi possible un meilleure captation des taxes et préparant le terrain à une éventuelle certification des produits bois exportés.

La convention de ce projet a été signée en juillet 2006. Le plan de travail de l'agence exécution quant à lui avait été déposé en mai 2006. Après des retards prolongés, le Gouvernement gabonais a soumis en août 2007 ses désignations du consultant international et des consultants nationaux, comme il était requis pour pouvoir engager les activités du projet. À l'issue de concertations, et de l'approbation par le Secrétariat des consultants proposés, le premier décaissement de fonds du projet a été effectué en janvier 2008, suite à quoi aucun compte rendu de l'avancement des travaux ne fut transmis par l'agence d'exécution en 2008. Au cours d'une mission de suivi du projet en Décembre 2008, le Secrétariat a été informé que le gouvernement du Gabon souhaitait apporter des révisions importantes à la proposition de projet et désigner de nouveaux consultants internationaux. Le Secrétariat a informé le gouvernement du Gabon que toute proposition révisée (comportant une révision budgétaire, les consultants désignés et la justification de ces modifications) devrait être soumise à l'examen du Comité à sa quarante-troisième session. Lors de la session, cependant, la délégation du Gabon a annoncé que le projet serait mis en œuvre comme initialement prévu avec le consultant internationale nommé à l'origine, que le premier versement des fonds envoyés en 2008 était encore intact et que le travail avait déjà commencé. Cela a été confirmé par le Secrétariat lors d'une mission de surveillance à la fin de 2009.

Le consultant international a travaillé avec l'équipe DIARF en 2010 pour mettre en œuvre les activités du projet, y compris le développement de TRANSFOR. Tous les biens d'équipement ont été achetés (véhicule, scanners de codes à barres, ordinateurs portables, etc.) et la mise en œuvre du projet s'est achevée avec succès à la mi-2011. Lors de la troisième mission de suivi du projet intervenue fin 2010, le gouvernement du Gabon a indiqué que le secteur privé au Gabon avait manifesté un intérêt considérable pour la technologie de traçabilité en cours d'élaboration dans le cadre du projet et a demandé que les activités du projet soient prolongées jusqu'à la fin de 2011 (sans rallonge budgétaire OIBT) pour permettre un élargissement des résultats du projet au secteur privé. Cet élargissement a été approuvé par le Secrétariat.

En 2011, le gouvernement du Gabon a souhaité que l'OIBT effectue une évaluation de ce projet de travaux statistiques et des projets similaires précédents menés dans le pays, en vue de s'assurer que les produits avaient été effectivement mis en œuvre dans les systèmes nationaux de gestion des forêts du pays. Cette demande faisait suite à une restructuration des organismes gouvernementaux en charge de la foresterie dans le pays. Le Secrétariat a accepté cette demande et a recruté un consultant pour mener à bien un examen à mi-parcours du projet en cours en utilisant les fonds communs destinés à l'évaluation des projets. Cette mission consultative venait de commencer au moment de la préparation du présent rapport, le consultant devant se rendre au Gabon au cours d'octobre 2011. Sachant qu'aucun rapport n'a été remis par le gouvernement du Gabon à temps pour figurer dans le présent rapport, son représentant sera prié à d'informer le Comité à sa quarante-cinquième session des développements du projet, et de faire état notamment de l'évaluation à mi-parcours actuellement en cours.

4. PD 291/04 Rev.2 (M) Mise en place d'un réseau destiné à faciliter la collecte, la transformation et la diffusion des statistiques relatives aux bois tropicaux et à d'autres paramètres forestiers en Inde

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	241 478
Gouvernement du Japon :	US\$	124 000
Sous-compte A du Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	52 378
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	30 000
Gouvernement de Corée :	US\$	10 000
ICFRE :	US\$	25 100

Agence d'exécution : Indian Council of Forestry Research and Education (ICFRE)

Approuvé par le Conseil à la session : Trente-huitième (Brazzaville, 2005)

Date de lancement : Juin 2006

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 63 mois

La convention de ce projet a été signée en mai 2006. Suite au dépôt du plan de travail par l'agence exécution, le Secrétariat a opéré le premier virement de fonds au compte du projet en juin 2006. Suite à cela, l'équipe de projet a été recrutée et en laboratoire national de statistiques forestières et environnementales a été créé l'ICFRE. Tous les programmes et équipements informatiques prévus dans le document de projets furent acquis à la fin de 2006. Une réunion nationale des acteurs a été convoquée fin 2006 et les modèles de saisie de données ont été convenus. Huit réunions régionales de concertation se sont déroulées en 2007 et 2008 qui doivent permettre de s'assurer de la coopération des responsables de l'État et de constituer des pôles statistiques dans les deux États concernés ainsi qu'au siège de Delhi du ministère de l'environnement et des forêts. Le Consultant international a effectué une visite d'une semaine à l'ICFRE en mai 2008 pour prodiguer ses conseils sur les perfectionnements à apporter au système statistique en le rendant compatible avec les normes et exigences internationales en matière de communication de données sur les forêts, notamment celles de l'OIBT.

Les activités du projet se sont achevées à la mi-2009 après une prolongation de 6 mois de durée du projet sans financement supplémentaire de l'OIBT. Une dernière mission de suivi a été effectuée en janvier 2009 et tous les résultats du projet ont été examinés. Un atelier national de diffusion des résultats du projet, également destiné à créer un réseau permanent de correspondants statistiques dans tous les États de l'Inde a été organisé en avril 2009. Le rapport d'achèvement et le rapport financier ont été soumis à l'OIBT par l'ICFRE à la fin de 2009, avec une demande d'affecter le reliquat budgétaire du projet au financemnet d'une étude destinée à pour produire de meilleures statistiques sur la production de pâte, de papier et de panneaux bois. Le Secrétariat a approuvé cette demande et a été informé à la fin 2010 que le rapport final de ce travail et les derniers états financiers vérifiés couvrant tous les fonds du projet seraient soumis au Secrétariat au plus tard en mars 2011. Bien que le rapport final sur les travaux supplémentaires n'avait pas été reçu par le Secrétariat au moment de la préparation du présent rapport, sa livraison est attendue avant la quarante-cinquième session du Comité; si tel est le cas ce projet sera déclaré achevé au titre du point pertinent de l'ordre du jour. Le représentant de l'Inde sera invité à informer le Comité des faits nouveaux de ce projet à la quarante-cinquième session du Comité.

5. PD 406/06 Rev.1 (M) Création du système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation des bois (Équateur)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	569 401
Contribution OIBT :	US\$	454 148
Gouvernement d'Equateur :	US\$	115 253

Agence d'exécution : Dirección Nacional Forestal del Ministerio del Medio Ambiente
(Direction nationale des Forêts du Ministère de l'Environnement)

Approuvé par le Conseil à la Quarantième (Mérida, 2006)
session :

Date de lancement : Juillet 2009

Durée :	Prévue :	24 mois
	À ce jour :	25 mois

Le projet, qui est un produit de PPD 8/98 Rev.1 (M), vise à mettre en oeuvre un système d'information et de statistiques forestières pour l'Équateur. Le système va générer des données, contribuer aux capacités de surveillance, permettre une analyse économique, et décentraliser le processus de collecte d'informations.

Antérieurement au lancement des activités du projet, le ministère de l'Environnement s'était engagé dans le développement d'une plateforme de gestion des dossiers d'autorisations d'exploitation forestière, appelée "SAF" qui est disponible à <http://servicios.ambiente.gob.ec/saf/default.php> et qui sert de base à l'exécution du projet.

Selon les derniers rapports d'activité émanant du projet, l'exécution de ses activités conduisant à l'obtention des résultats et des objectifs spécifiques sont les suivants :

Objectif spécifique 1 : « Pour mettre en œuvre les capacités de l'office national des forêts à assurer le suivi et la surveillance grâce à l'élaboration d'un système d'information statistiques forestières » :

- Le document stratégique de gestion de la base de données du « portail vertical de l'information forestière » est achevé.
- Les formalités relatives à la demande d'immatriculation d'« activités économiques » et à l'« émission de certificats de transport du bois » ont été élaborées.
- L'infrastructure informatique de 15 bureaux techniques régionaux a été installée.
- La solution technique pour les communications (messagerie et coopération) a également été mise en œuvre.

Objectif spécifique 2 : « Instauration d'un mécanisme favorisant l'implication active du secteur dans l'utilisation et la production d'informations statistiques » :

- L'agence d'exécution a rapporté que les activités relevant de cet objectif spécifique avaient été accomplies à 70 % et l'on escompte leur achèvement fin 2011.

Objectif spécifique 3 : « Encourager les flux d'informations géo-référencées relatives à l'exploitation des statistiques forestières sur les forêts indigènes » :

- Le système d'information géographique a été intégré dans la plateforme SAF.
- L'application permettant de valider l'information géographique sur les stations de récolte forestière a également été mise au point et testée.

Les activités de formation ont été effectuées en général, permettant de porter à 80% l'exécution de cette composante, avec l'espoir que toutes les formations auront été dispensées en octobre 2011. L'ensemble du système national d'information sur la forêt et la commercialisation du bois devrait être pleinement développée et opérationnelle en décembre 2011, soit dans les délais prescrits à la prorogation de ce projet par le Comité lors de sa quarante-quatrième session.

En outre, l'agence d'exécution a produit les publications suivantes dans le cadre de ce projet, qui sont disponibles sur le site Web de l'OIBT à la page http://www.itto.int/project_reports/ :

- Surveillance et validation des ressources forestières en Equateur, 2007-2009;
- Descriptif de la filière bois en Equateur;
- Gouvernance forestière en Equateur 2011, et
- Exploitation forestière en Equateur 2010 : infractions et confiscations.

En ce qui concerne les activités de diffusion, deux spots radio et deux affiches ont été produits.

À ce jour, l'OIBT a décaissé la somme totale de 234 116,00 dollars américains en deux versements au projet, tandis que la contribution homologue est signalée à 124 615,00 dollars américains.

La mise en œuvre du projet est sur la bonne voie, et l'exécution de ses activités du projet devrait être achevée d'ici la fin de 2011.

6. PD 443/07 Rev.1 (M) Renforcement du Centre de statistiques et d'information sur forêts -- CIEF (Honduras)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	398 951
Gouvernement du Japon :	US\$	230 023
Gouvernement du Honduras :	US\$	168 928

Agence d'exécution : AFE-COHDEFOR -- Administración Forestal del Estado (original)
ICF - Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal (nouveau)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-deuxième (Port Moresby, 2007)

Date de lancement : Décembre 2008

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 34 mois

La convention d'exécution de ce projet a été signée en juin 2007. À l'issue du remaniement ministériel au Honduras (et le remplacement de la COHDEFOR par l'ICF comme agence d'exécution), le secrétariat de l'OIBT a reçu un plan de travail détaillé du projet de la part de l'agence d'exécution en septembre 2008, ainsi que d'autres informations utiles pour permettre le décaissement de la première tranche des fonds OIBT en décembre 2008. Suite à cela, l'équipe du projet a été recrutée en liaison avec le Secrétariat et l'expert international qui a visité le Honduras en mai 2009 afin de dispenser ses conseils sur l'élaboration d'un système statistique. Une comparaison de la situation en 2006 (lorsque ce projet a été rédigé) et de celle 2009, a été effectuée et des propositions d'adaptation des activités transmises au Secrétariat et approuvée par ce dernier. Un accord a été signé avec un nouvel organisme gouvernemental (PROBOSQUE) qui doit apporter au développement du système statistique une contribution de 180 000 dollars, ce qui dépasse la contribution du gouvernement du Honduras dans le budget approuvé. Un comité technique doit encadrer le projet, auquel siègeront tous les intervenants ; il a été créé sous les auspices de l'ICF et s'est réuni deux fois par an depuis sa création. Une mission de surveillance initiale a été effectuée par le Secrétariat à la fin de 2009.

Des avancées importantes avaient été obtenues dans l'exécution du projet au moment de la préparation du présent rapport. Le logiciel de statistiques et tout le matériel informatique dont la liste est donnée dans le document de projet ont été achetés et le personnel concerné a été formés à leur utilisation. Toutes les formations et études sectorielles préconisées dans le document de projet ont été réalisées. Une seconde mission de suivi de l'OIBT initialement prévue pour novembre 2010 a été reportée à mars 2011, en raison de chevauchements de dates. Durant cette mission de surveillance le gouvernement du Honduras a sollicité une prolongation du projet devant porter sa date d'achèvement à fin 2011, sans rallonge du budget OIBT, cela afin de permettre la pleine intégration du système statistique au cadre ICF de gestion forestière. Cette demande a été approuvée. L'audit financier annuel pour l'exercice 2009 a été remis fin 2010, suite à quoi a été décaissée la dernière tranche des fonds du projet. L'audit de 2010 doit être inclus dans le dernier rapport d'audit financier du projet qui, avec le rapport d'achèvement de ce dernier, devrait être soumis au Secrétariat avant la fin de 2011. Si tous les rapports sont reçus à temps ce projet pourra figurer au point d'ordre du jour du Comité consacré aux projets achevés à sa quarante-cinquième session.

Le rapport d'étape complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement).

7. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	739 040
Gouvernement du Japon :	US\$	350 040
Gouvernement d'Australie :	US\$	50 000
Japan Lumber Importers' Association :	US\$	50 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	23 000
Gouvernement de PNG :	US\$	222 000
Filière forêt-bois de PNG :	US\$	44 000

Agence d'exécution : Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Approuvé par le Conseil à la Quarante-troisième (Yokohama, 2007) session :

Date de lancement : Août 2010

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 13 mois

Ce projet vise à augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie nationale de PNG grâce à un accès accru aux marchés et une progression des grains en devises étrangères; il vise également à améliorer les pratiques du secteur en matière de gestion forestière en favorisant l'application des lois forestières et la gouvernance.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-troisième session du CIBT en novembre 2007 et le contrat de projet a été signé en mai 2008. À l'issue de la signature du contrat de projet, l'agence d'exécution a travaillé à la finalisation du rapport de lancement du projet comportant le premier Plan des opérations annuel (POA 1). Après le rapport initial révisé incorporant YPO 1, et d'autres pièces utiles, ont été finalement soumis et approuvés, le premier versement de fonds OIBT au projet a été viré à l'agence d'exécution en décembre 2009, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au remplacement du personnel du projet et de ses consultants. Finalement, la mise en œuvre effective a commencé au début d'août 2010.

Depuis le début de l'exécution du projet, l'avancement des travaux a été marqué par les éléments suivants :

- Le premier rapport d'étape a été présenté le 25 février 2011.
- La première réunion du Comité technique du projet s'est tenue à Port Moresby (PNG), le 1er mars 2011.
- Le deuxième versement de fonds de l'OIBT a été opéré le 11 mai 2011.
- Le deuxième rapport d'étape a été présenté le 7 septembre 2011

À ce jour, l'état de réalisation des produits se présente comme suit :

- Les réunions du Comité de coordination du projet ont eu lieu à l'Autorité des forêts et des descentes de terrain ont été effectuées pour inspecter les opérations forestières des stations du projet à Cloudy Bay et les travaux de préparation du logiciel système de traçabilité du bois se sont poursuivis ainsi que les travaux de liaison avec les différents intervenants;
- Les outils, les techniques et les jalons de la concertation entre les intervenants ont été mis au point avec les homologues de l'autorité forestière de PNG (PNGFA) pour inclusion dans le plan d'exécution détaillé et la grille des rôles et attributions;
- L'élaboration de la structure d'une base de données destinée à capter les flux d'information sur les produits ligneux a débuté;
- Le logiciel devant être exploité pour ce système en cours de développement a été élaboré en version bêta. Des descentes de terrain ont été effectuées pour tester le logiciel prototype avec les deux sociétés partenaires, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd;
- Les essais du logiciel sur le terrain ont été d'une grande utilité et plusieurs améliorations ont été identifiées. Suite aux essais de terrain, le logiciel a été mis au point en vue de son pré-lancement;
- L'essai d'acceptation par les utilisateurs (EAT) a été réalisé sur la version de pré-lancement du logiciel. Cela a été fait par la SGS, la PNGFA, le CBSF, et le personnel du SBLC. L'EAT a été réalisée sur des ordinateurs de poche et également sur les versions Web des logiciels;
- Les retours d'expérience EAT ont été transmis à Helveta Ltd pour aider à l'affinement de la version de pré-lancement du logiciel. Une version finale du logiciel a été élaborée et des manuels ont été rédigés en vue de paraître pendant la période de formation de septembre 2011;
- Les premières concertations de parties prenantes ont été effectuées, ce qui a permis la préparation d'un rapport de constatations. Ce document procure une base solide à l'élaboration de la Norme PNG de licéité du bois, de la Charte de la filière et du Module de surveillance des parties prenantes.

Bien que ce projet accuse un retard considérable qui s'explique par le remplacement de membres de son personnel, le processus de mise en œuvre est actuellement en bonne voie et en conformité avec le plan de travail.

8. PD 479/07 Rev.2 (M) Bois d'Afrique tropicale -- 2ème partie : Groupe 7(2) dans le cadre du Programme PROTA (Ghana)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 053 635
Gouvernement du Japon :	US\$	596 419
PROTA :	US\$	457 216

Agence d'exécution : Plant Resources of Tropical Africa (PROTA)

Approuvé par le Conseil à la Quarante-quatrième session (Yokohama, 2008)
session :

Date de lancement : 1er janvier 2009

Durée : Prévue : 36 mois
À ce jour : 32 mois

L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux données interdisciplinaires sur les bois d'Afrique tropicale à partir desquelles doit s'édifier la gestion durable des forêts, et par ailleurs d'améliorer le réseau d'échange entre les acteurs forestiers dans l'intérêt d'une meilleure coopération. Cet objectif doit être atteint grâce principalement à une synthèse des connaissances et des informations sur 570 espèces de bois d'Afrique tropicale appartenant aux familles taxonomiques d'essences à bois d'œuvre actuellement moins importantes [Groupe 7 (2)] et la facilitation d'un large accès à l'information pour les bénéficiaires ciblés. Ce projet s'inscrit dans le sillage de PD 264/04 Rev .3 (M, I) qui portait sur 495 bois d'Afrique tropicale appartenant aux familles taxonomiques actuellement plus importantes [Groupe de produits 7 (1)] qui avait été exécuté avec succès de 2006 à 2008.

Depuis le précédent rapport remis au Comité à sa quarante-quatrième session en décembre 2010, d'autres avancées ont été accomplies par le projet. Toutes les activités relevant du Produit 1.1 - WORLDREFS - TIMBERS, du Produit 1.2 - AFRIREFS - Timbers et du Produit 1.3 - EXPERTISE TGA - TIMBERS ont été pleinement mises en oeuvre. S'agissant du produit 3.2 - CAPACITÉ ACCRUE EN ANATOMIE DU BOIS, de l'activité 3.2.1 - Atelier sur l'anatomie du bois, est achevée alors que l'activité 3.2.2 - fourniture au FORIG d'un équipement a atteint, elle est accomplie à 80 %. Au titre du Produit 3.1 - AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE RÉDACTION ET ÉDITION SCIENTIFIQUES, l'activité 3.1.1 - Formation des auteurs, est accomplie à 80% tandis que l'activité 3.1.2 - formation des rédacteurs, elle peut être considérée comme réalisée à 90%.

L'avancement des activités prévues dans les produits restants a été plus lent. Pour le produit 1.4 - FICHER_IMAGE BOIS, le produit 1.5 – FICHER TEXTE - BOIS et le produit 1.6 - TRADUCTION - BOIS, toutes les activités ont atteint le stade 60% de leur accomplissement tandis qu'au titre du produit 2.1 – BASE DE DONNEES - BOIS, l'activité 2.1.1 est accomplie à 50%. L'autre activité au titre du produit produit 2.2 - MANUEL - BOIS et 2.3 - CD - BOIS doivent encore être mises en oeuvre en attendant l'achèvement des activités prévues dans les produits 1.4, 1.5, 1.6. Les facteurs responsables de la lenteur des progrès sont les suivants : (i) augmentation du nombre d'espèces couvertes de 550 à 690, rareté des informations publiées sur certaines espèces mineures, retards dans les remises de manuscrits de la part de certains auteurs et coupes budgétaires subies par le PROTA. Pour ces raisons, le Directeur exécutif a approuvé une prolongation de la durée du projet jusqu'à juin 2012 sans financement supplémentaire de l'OIBT.

L'agence d'exécution a reçu l'ensemble des cinq versements de fonds de l'OIBT, soit les sommes suivantes en dollars des Etats-Unis 126 240 \$ le 23 février 2009, 100 000 \$ le 9 février 2010, 100 000 \$ le 8 juillet 2010, 100 000 \$ le 11 février 2011 et 75 000 \$ le 11 juin 2011. Elle a également présenté les rapports d'avancement du projet dans le respect du calendrier convenu. Les trois réunions du Comité directeur du projet (CDP) ont été organisées le 14 octobre 2009 à Wageningen, aux Pays-Bas, le 23 septembre 2010 à Kumasi au Ghana, et le 5 septembre 2011 à Wageningen, aux Pays-Bas. Les premier et deuxième rapports d'audit annuels ont été déposés comme prévu en mars 2010 et mars 2011, tandis que le POA 3 (2011) a été approuvé par le CDP à sa deuxième réunion le 23 septembre 2010.

9. PD 480/07 Rev.2 (M) Demande et offre de produits ligneux tropicaux en Chine à l'horizon 2020

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	410 988
Contribution OIBT :	US\$	263 520
Contribution de l'agence d'exécution :	US\$	147 468

Agence d'exécution : The Institute of Forestry Policy and Information de
Académie chinoise de foresterie (CAF)

Approuvé par le Conseil à la Quarante-quatrième session (Yokohama, 2008)
session :

Date de lancement :		Mars 2010
Durée :	Prévue :	24 mois
	À ce jour :	18 mois

Ce projet, qui s'inscrit dans le sillage du projet OIBT PD 25/96 Rev.2 (M), vise à améliorer l'offre de produits de bois tropicaux provenant de forêts gérées durablement sur le marché chinois et à promouvoir le développement durable du commerce mondial des produits ligneux. Le projet doit analyser la situation du bois en Chine en 2020 dans l'optique particulière des bois tropicaux en vue d'augmenter la transparence du marché en Chine.

Pour atteindre cet objectif, les principaux produits et activités du projet comprennent la collecte d'informations et de matériaux, la recherche-développement, des rapports d'analyse et d'études, la publication et la diffusion d'informations sur le marché chinois des produits forestiers, et la tenue de séminaires et celle d'un atelier international.

Le premier versement des fonds de l'OIBT pour le projet a été opéré au crédit de l'organisme d'exécution en février 2010, après qu'elle a eut présenté son rapport de lancement du projet accompagné d'un plan de travail détaillé et d'une notification de commencement des travaux. L'exécution du projet a débuté officiellement en mars 2010.

Depuis le début de la mise en œuvre du projet, le déroulement des travaux a été jalonné comme suit :

- Le premier rapport d'activité a été présenté le 16 septembre 2010;
- Le deuxième versement de fonds de l'OIBT a été décaissé le 8 novembre 2010;
- La première réunion du comité directeur du projet a eu lieu le 12 novembre 2010;
- Le deuxième rapport d'activité a été présenté le 25 février 2011;
- Le troisième rapport d'activité a été présenté le 29 août 2011.

À ce jour, l'état de réalisation des produits du projet est le suivant :

- Un consultant international qualifié a été recruté, 12 correspondants spécialement invités ont été recrutés et le mécanisme d'échanges réguliers a été instauré. Le consultant international a visité la Chine en octobre 2010 et le modèle de prévision de l'offre et de la demande de produits de bois tropicaux, les questionnaires destinés aux entreprises et aux consommateurs et le cadre du rapport principal ont été révisés.
- L'information et les matériaux sur la production de bois tropicaux, leur consommation et leur commerce ont été recueillis pour analyse et compilation. Une réunion de concertation a eu lieu pour recueillir les opinions des acteurs et leurs suggestions.
- Le cadre du rapport principal du projet a été élaboré et discuté avec le consultant international. Les questionnaires d'enquête destinés aux entreprises et aux consommateurs ont également été élaborés et diffusés aux catégories visées.
- Les deux rapports d'analyse et un rapport d'étude, comprenant les rapports d'analyse sur la capacité productive des entreprises chinoises de transformation du bois d'origine tropicale et sur les utilisations finales des grumes tropicales importées ont été parachevés.
- Le séminaire ayant pour thème « Opportunités et défis pour les entreprises chinoises de valorisation des bois tropicaux » s'est tenu à Beijing en décembre 2010.
- Six études nationales ont été effectuées dans le Guangdong, le Sichuan, le Liaoning, l'île de Haïnan, le Shandong et le Xinjiang.
- Le questionnaire portant sur les préférences des consommateurs a été diffusée à des groupes cibles et 560 réponses ont été reçues. L'analyse statistique a été effectuée. Les questionnaires aux entreprises ont également été diffusés aux entreprises ciblées.
- En se guidant sur la grille du rapport principal tel que revu par le consultant international, l'équipe du projet a commencé la rédaction du rapport principal. Le modèle de prévision de l'offre et la demande de produits de bois tropicaux a été élaboré et est devenu fonctionnel avec les résultats des prévisions en cours actuellement soumis à l'examen des experts dans ce domaine.

- Les réactions des consommateurs et des entreprises de la filière bois ont été analysées en utilisant le logiciel SPSS, et deux rapports d'étude ont été rédigés.
- La version préliminaire du rapport d'analyse intitulé « Problématiques conflictuelles et évolution des politiques publiques sur le commerce chinois des produits ligneux tropicaux » a été rédigée.
- Dix-sept numéros de China Wood Product Market Information ont été préparés et publiés en chinois et en anglais.

Ce projet est en bonne voie et se déroule en conformité avec le plan des travaux approuvé.

10. PPD 14/00 (M) Renforcement de la discussion sur le marché (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	122 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	25 500
Gouvernement d'Australie :	US\$	10 000
Groupe consultatif sur le commerce (T-A-G) :	US\$	6 500
Fonds non préaffectés :	US\$	80 000

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la Vingt-neuvième (Yokohama, 2000) session :

Date de lancement : Janvier 2001

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 128 mois

La discussion annuelle OIBT sur le marché est une tribune internationale de dialogue sur le commerce des bois tropicaux. Ces rencontres permettent également aux représentants de la profession de réfléchir aux dossiers commerciaux nombreux et souvent complexes que doivent traiter les gouvernements membres, et de s'y familiariser. Cet avant-projet renforce cette manifestation en permettant d'engager des intervenants sélectionnés.

La participation de certains orateurs invités à l'édition 2010 de la discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, ayant eu pour thème « La Crise : son impact et la reprise », a été financée dans le cadre de cet avant-projet. Sur la somme de 100 000 dollars US budgétisés au titre de l'activité 30 du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2010-2011, une somme de 50 000 dollars américains a été reçue en financement. Le thème de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché en 2012 sera décidé lors de la quarante-cinquième session du Comité.

11. PPD 139/07 Rev.1 (M) Renforcement du système national d'information forestière (Thaïlande)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	116 005
Contribution OIBT :	US\$	84 505
Gouvernement de Thaïlande :	US\$	31 500

Agence d'exécution : Département royal des forêts

Approuvé par le Conseil à la Cycle des projets du printemps (juin 2008) session :

Durée : Prévue : 8 mois

Le contrat d'avant-projet a été signé en mars 2011 et l'agence d'exécution est en train de soumettre le rapport de lancement révisé au secrétariat de l'OIBT.

[B] Projets en attente de leur contrat d'exécution

Aucun.

[C] Projets en attente de financement

1. PD 124/01 Rev.2 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)
Phase III Étape 2

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 118 144
Contribution OIBT :	US\$	944 144
Contribution OAB :	US\$	174 000

Agences d'exécution : OIBT et OAB

Approuvé par le Conseil à la Trente-deuxième (Bali, 2002)
session :

Durée : Prévues : 18 mois [Phase III]

L'Étape 2 de la Phase III de ce projet sera examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 1 de la Phase II (voir section A, point 2).

2. PD 578/10 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable
des ressources forestières (Côte d'Ivoire)

Budget et sources de financement :

Phase III		
Budget total :	US\$	780 726
Contribution OIBT :	US\$	676 450
Gouvernement of Côte d'Ivoire :	US\$	104 276

Agence d'exécution : Direction de l'Informatique, des Statistiques et des Archives
(DISA) du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Agences collaboratrices :

1. Direction de la Production et des Industries Forestières ;
2. Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier ;
3. SODEFOR ;
4. La Direction Générale des Douanes ;
5. La Direction Générale des Impôts ;
6. Les Ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro (PAA et PASP)

Approuvé par le Conseil à la Quarante-sixième session
session :

Durée : Prévues : 24 mois

Le financement de ce projet n'a pas encore été alloué mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé à la fin de juin 2012.

3. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks
forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les
niveaux de l'administration forestière (Philippines)

Budget et sources de financement :
Phase III

Budget total :	US\$	788 043
Contribution OIBT :	US\$	497 930
Gouvernement des Philippines :	US\$	290 113

Agence d'exécution : Philippines Forest Management Bureau (FMB)

Approuvé : Printemps 2011

Durée : Prévus : 18 mois

Le financement de ce projet n'a pas encore été alloué mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé à la fin de décembre 2012

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (Mondial)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	3 449 551,89
Gouvernement du Japon :	US\$	1 216 900,00
Gouvernement du Danemark :	US\$	300 000,00
Gouvernement de la Suisse :	US\$	210 000,00
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	155 000,00
Gouvernement du Royaume-Uni :	US\$	80 000,00
Gouvernement d'Australie :	US\$	77 354,89
Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali :	US\$	970 000,00
Secteur privé :	US\$	340 297,00

Agence d'exécution : Secrétariat de l'OIBT

Approuvé par le Conseil à la Septième (Yokohama, 1989) session :

Date de lancement : Avril 1990

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

L'objectif de ce projet est d'améliorer les capacités d'identification et de formulation de projets chez les responsables des pays producteurs membres de l'OIBT, afin d'accroître les capacités nationales d'absorption des investissements et des aides dans le secteur forestier. L'importance de ce projet a été reconnue par les Décisions 2(X), 2(XI), 6(XIII) et 8(XVIII) du Conseil, qui rappellent aux Membres que des experts sont disponibles au titre de ce projet, et les encouragent à y faire appel pour améliorer leur capacité à identifier et à formuler de bons projets.

Ce projet est étroitement lié à d'autres activités de l'OIBT, en particulier celles du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, et des services de consultants intervenant dans les cycles de projets, dont l'ensemble constitue une approche multifonctionnelle pour rechercher la qualité dans l'organisation et l'exécution du cycle des projets. Ce projet a financé plusieurs missions consultatives destinées à aider les membres dans leur formulation de projets et a organisé plusieurs ateliers de formation.

Pendant la période considérée, plusieurs activités ont été financées par ce projet, à savoir :

- Pré-étude de faisabilité REDD+ en Indonésie, en coopération avec Marubeni / METI Japon
- Étude de faisabilité REDD+ au Brésil, en coopération avec Marubeni / MOE Japon;
- Étude sur la filière bois du Nigeria;
- Facilitation de l'examen de la proposition de projet PD 456/07, qui est le projet RIFFEAC pour les du bassin du Congo, -
- Facilitation de la formulation de la proposition de projet pour le projet ACTO sur la biodiversité dans le bassin amazonien.

2. PD 39/93 Rev.4 (I) Ph.II Développement, application et évaluation de l'énergie de la biomasse par la fabrication de briquettes, la gazéification et la combustion de résidus (déchets ligneux et agricoles) (Cameroun)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 129 550
Fonds commun pour les produits de base :	US\$	791 550
Gouvernement du Cameroun :	US\$	338 000

Agence d'exécution : Centre de Promotion du Bois (CPB) du Ministère camerounais des Forêts et de la Faune

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-cinquième (Yokohama, 2009)

Date de lancement (projet relancé) : Septembre 2010

Durée : Prévue : 20 mois
À ce jour : 12 mois

Le Comité a pris acte du financement de ce projet par le Fonds commun pour les produits de base (CFC) et qu'il avait été entamé en 1997, avec pour objectif l'introduction et le transfert de technologies de production énergétique à partir de la biomasse pour le secteur commercial en Malaisie et au Cameroun. Ainsi que l'avaient préconisé le Comité à sa quarante et unième session, une mission technique a été dépêchée pour procéder à une évaluation approfondie de l'exécution de la composante camerounaise du projet, du 21 au 26 Janvier 2008. Le 27 Juin 2008, le ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun a donné son assentiment au rapport et recommandations de la Mission et le 31 Octobre 2008, le Directeur général du CFC donna son accord à la proposition de reprendre l'exécution de la composante camerounaise du projet en y attachant les conditions suivantes : (i) un rapport d'audit financier sur IRGM Energy Research Laboratory (composante camerounaise) doit être remis à au CFC; (2) la confirmation que les équipements acquis par le CFC seraient remis à la nouvelle agence d'exécution du projet; (3) l'IRGM de rendre pleinement compte de toutes les dépenses en conformité avec les exigences CFC de reddition des comptes; (4) les rapports FRIM en instance doivent être remis à l'OIBT/CFC (à savoir le rapport d'achèvement, les rapports techniques, un état financier et l'audit financier final). Toutes ces conditions ont été remplies. Les contrats d'exécution du projet, émanant tant du CFC que de l'OIBT pour la reprise de ce projet, à présent intitulé " Développement, application et évaluation de l'énergie de la biomasse par la fabrication de briquettes, la gazéification et la combustion de résidus (déchets ligneux et agricoles), Phase II" ont été signés par les signataires.

La mise en œuvre du projet a débuté. L'OIBT a émis en juillet 2011 sa Lettre de non objection relative à l'engagement des experts et du personnel du projet. En son état actuel, le projet a préparé le cahier des charges et les dispositions relatives au voyage d'étude au FRIM. Cette visite est consacrée aux travaux sur la conception et les dessins industriels des équipements et elle comporte la visite de fabricants de l'équipement et les installations industrielles qui exploitent les équipements équivalents; l'équipe du projet camerounais sollicitera des conseils techniques sur le développement et la mise au point de ces technologies. Deux experts en bio-technologie énergétique du FRIM seront engagés pour fournir leur collaboration à la mise en œuvre du projet.

Le Comité pourra inviter la délégation du Cameroun à rendre compte de l'état actuel des travaux d'exécution de ce projet.

3. PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Réseau OIBT d'échange d'information et d'appui aux projets [Phase I et Phase II] (Mondial)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	6 996 571.97
----------------	------	--------------

Phase I

Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	505 556.00
--------------------------------	------	------------

Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	1 085.97
-------------------------------	------	----------

Phase II

Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	3 893 913.00
--------------------------------	------	--------------

Gouvernement du Japon :	US\$	216 017.00
-------------------------	------	------------

Fonds non préaffectés :	US\$	1 180 000.00
Financement en attente pour 2011 :	US\$	150 000.00
Financement en attente pour 2012 :	US\$	300 000.00
Financement en attente pour 2013 :	US\$	750 000.00

Agence d'exécution :	Secrétariat de l'OIBT
Approuvé par le Conseil à la session :	Vingt-sixième (Chiang Mai, 1999)
Date de lancement :	Décembre 1999
Durée proposée :	2 ans + reconductions annuelles

Ce projet s'inscrit en prolongement des travaux menés dans le cadre du projet OIBT PD 17/93 Rev.3 (M,F,I), qui, démarré en 1994, a produit et distribué 22 numéros du bulletin de l'OIBT *Actualités des forêts tropicales* (AFT). Le projet PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) a été approuvé par le Comité de l'Industrie forestière et le Conseil à sa vingt-cinquième session, et a été financé à sa vingt-septième session. Ses travaux ont débuté en décembre 1999.

L'objectif de ce projet est d'assurer le fonctionnement d'un service de recueil, compilation et diffusion d'informations, et de préparer et distribuer *Actualités des forêts tropicales* en couvrant les trois principaux domaines d'activité de l'OIBT, à savoir le reboisement et la gestion forestière, l'industrie forestière et l'information économique et information sur le marché. A ce jour, 46 numéros du bulletin en anglais, en français et en espagnol ont été produits dans le cadre de PD 13/99 Rev. 2 (M,F,I). La mise en page, le tirage et la distribution d'AFT sont confiés depuis le deuxième semestre de 2008 à la société Design One de Sydney (Australie).

Suite aux efforts pour encourager les abonnés des pays développés à accéder au rapport sur le site Internet de l'OIBT, la liste de diffusion papier pour le bulletin est désormais à moins de 15 000 pour les trois langues. *Actualités des Forêts Tropicales* est sans doute la revue internationale de foresterie tropicale la plus lue.

Lors de la 45ème session du Conseil en novembre 2009, le projet a été prorogé de deux ans dans le cadre du programme de travail biennal de l'OIBT pour les années 2010-2011 et des financements s'élevant à un million de dollars ont été sollicités afin d'assurer la poursuite de son exécution. Cinq cent mille (500 000,00) dollars US ont été mis à disposition à partir du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali en 2010 et 650 000 \$ à partir de Fonds non préaffectés en 2011 après l'approbation de cette augmentation à l'automne 2010; le complément budgétaire devant permettre la publication des numéros AFT dont la publication est prévue en 2011 (soit 150 000 dollars US approuvés à l'automne 2011 pour tenir compte de l'enchérissement du yen et de l'augmentation des coûts) est actuellement recherché auprès des bailleurs de fonds. Les activités menées dans le cadre du projet devraient être financées par le budget administratif une fois l'AIBT de 2006 entré en vigueur, vraisemblablement dans le courant de 2012. Néanmoins, en raison de l'incertitude de cette disposition, un financement supplémentaire a été demandé dans le cadre du Programme de travail biennal 2012-2013 pour 2012 (300 000 \$ US pour 2012, la composante des salaires et d'autres coûts auxiliaires devant être à la charge de l'appui au programme), cela dans l'hypothèse que les dépenses devant permettre la poursuite de la production d'AFT soient intégrées au budget administratif de l'OIBT à compter de 2013.

4. PD 40/00 Rev.4 (I) Utilisation de grumes de petit diamètre issues de sources durables dans l'industrie des bio-composites (Indonésie)

Budget et source de financement :		
Budget total :	US\$	865 163
CFC :	US\$	600 000
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	265 163

Agence d'exécution : Faculté de foresterie de l'Université agricole de Bogor
en coopération avec le
Direction de la valorisation et de la commercialisation des produits
forestiers
Direction générale de la valorisation des produits forestiers
Ministère des forêts

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005)
session :

Date de lancement : Novembre 2007

Durée : Prévue : 36 mois
À ce jour : 45 mois

Les objectifs de ce projet sont de recueillir et de mettre à disposition toutes informations exhaustives disponibles sur la structure et la composition des grumes de petit diamètre, qui, sous l'effet de facteurs génétiques et environnementaux, n'atteignent jamais 50 cm de diamètre. Il étudie également leur potentiel d'exploitation dans des produits valorisés biocomposites. Pour réaliser les objectifs assignés, sont prévues les activités de projet suivantes :

- Mise en place d'une parcelle de recherche de 300 hectares;
- Évaluation des propriétés physiques, mécaniques et chimiques de certaines grumes de petit diamètre;
- Potentiels d'utilisation des grumes de petit diamètre dans des produits valorisés, et
- Organisation de formations régionales facilitant le transfert de technologie d'exploitation des grumes de petit diamètre à des parties intéressées en Indonésie, Malaisie, Philippines et PNG.

L'état actuel de réalisation des Produits est le suivant :

- Évaluer les besoins des marchés : ce produit a été réalisé et les rapports techniques correspondants ont été remis à l'OIBT.
- Comblent les lacunes techniques dans la production de bi-composites. Ce produit est en cours de réalisation. Les activités conduisant à l'identification des espèces de bois qui se prêtent à la production de biocomposites et qui consistent à évaluer leurs propriétés physico-mécaniques à cette fin (38 espèces de bois pour l'Indonésie, 9 espèces de bois pour la Malaisie, et 3 espèces de bois pour les Philippines) sont achevées, de même que la détermination des mesures nécessaires pour faire face aux problèmes de fraisage.

Cependant que les activités de contrôle de qualité des matières premières, et de détermination des propriétés des produits fabriqués à partir des grumes de petit diamètre sont en cours pour le cas des composants de Malaisie et des Philippines; est également en cours l'activité conduisant à l'évaluation des propriétés des produits fabriqués à partir de ces grumes (Indonésie axé sur le contreplaqué, bois en placage stratifié, bois lamellé collé, panneaux de fibres de densité moyenne et panneaux de particules, tandis que la Malaisie se concentre sur les produits biocomposites; les Philippines sur les panneaux de fibrociment).

- Détermination des équipements nécessaires aux contraintes de production et de fabrication : les activités conduisant à la réalisation de ce produit sont signalées comme accomplies à 90% environ.
- Correction des contraintes de production : les activités conduisant à la réalisation de ce produit sont signalées comme accomplies à 90% environ.
- Atténuation des barrières potentielles au commerce : les activités conduisant à la réalisation de ce produit sont signalées comme achevées à 90% environ, des recherches ont été menées dans plusieurs normes internationales telles que JIS A 5908 et SNI 03-2105-2006 s'agissant des panneaux de particules; la norme SNI 01-4449 -2006 pour les panneaux MD; ASTM D198, ASTM D2915, ASTM D3737, ISO-8375 pour le lamellé-collé, JAS SE-1 2003 pour le contreplaqué, le JAS-SE 112 003 pour le bois de placage stratifié, JIS 2003 pour les panneaux de fibres, les panneaux de particules et panneaux à formaldéhyde; et des

produits en contreplaqué, LVL, MDF et panneaux de particules ont été testés et comparés à ceux des normes internationales.

- Respect des normes internationales : d'après les résultats du produit ci-dessus, les activités conduisant à la réalisation de ce produit sont signalées comme accomplies à 90% environ.
- Le projet a également organisé un atelier régional en décembre 2011, où les résultats de la recherche ainsi que des prototypes utilisant les grumes de petit diamètre ont été mis en exergue.

À ce jour, l'agence d'exécution a produit 10 rapports techniques reposant sur les activités mentionnées ci-dessus et elle les a remis à l'OIBT.

L'agence d'exécution a rencontré des difficultés dans l'obtention de rapports de l'institution collaboratrice en PNG, et à la date de préparation du présent rapport une mission du personnel de l'agence d'exécution est prévue en PNG pour le début de septembre, afin d'aider la PNG à finaliser sa part d'activité dans ce projet.

Le déroulement de ce projet souffre d'un léger retard, et l'agence d'exécution a demandé une prolongation sans fonds supplémentaires qui doit permettre de compléter les activités de recherche et des rapports techniques jusqu'au 15 Décembre 2011, cette demande a été accordée par l'OIBT en août 2011.

5. PD 77/01 Rev.2 (I,F) Contribution au développement des compétences et structures techniques d'encadrement de l'École des Eaux et Forêts de Mbalmayo (Province du Centre - Cameroun)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	392 730
Gouvernement de la Suisse :	US\$	200 000
Gouvernement du Japon :	US\$	64 880
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	10 000
Gouvernement du Cameroun :	US\$	117 850

Agence d'exécution : École des Eaux et Forêts (MINEF)

Approuvé par le Conseil à la Trentième (Yaounde, 2001)
session :

Date de lancement : Septembre 2002

Durée : Prévue : 18 mois
À ce jour : 107 mois

Le projet s'est attaché à développer les compétences et installations de formation de l'École des Eaux et Forêts de Mbalmayo (Cameroun) afin de répondre à la demande du gouvernement et du secteur privé en techniciens supérieurs qualifiés.

Les produits ont été réalisés comme suit :

- Le projet a modernisé les installations existantes de cette École : bibliothèque, arboretum et atelier de travail du bois, cafétéria des étudiants, et il crée de nouvelles installations, dont un herbier et une unité de recherche en sylviculture, en technologie du bois et en génétique forestière ;
- Il a également permis au personnel enseignant de l'École de suivre des stages de recyclage à l'étranger en technologie, commerce et marketing du bois;
- Dans le cadre de l'évaluation institutionnelle du secteur forestier effectuée par le gouvernement, le projet a également formulé et validé un plan directeur l'École Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo, qui a été approuvé en juin 2009; et

- Le projet a également élaboré une proposition de deuxième phase, qui a été soumise pour approbation au 36ème ITTO Expert Panel chargé de l'évaluation des propositions de projet, intitulé « Contribution au développement des compétences et structures techniques d'encadrement de l'Ecole des Eaux et Forêts de Mbalmayo » qui a été classé en catégorie 2.

L'agence d'exécution a remis son rapport d'achèvement en août 2011, et à la date d'achèvement du présent rapport, le Secrétariat était en attente d'informations supplémentaires devant compléter le dernier rapport d'audit.

6. PD 333/05 Rev.2 (I) Élaboration et enseignement d'un programme de formation professionnelle en exploitation forestière à faible impact et pratiques de gestion forestière durable au Guyana

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 154 613
Gouvernement du Japon :	US\$	320 397
Gouvernement des États-Unis :	US\$	30 000
Gouvernement de la France :	US\$	11 500
Gouvernement du Guyana :	US\$	441 431
Forestry Training Centre Inc. :	US\$	80 155
Entreprises forestières :	US\$	136 130
TFF/Caterpillar Inc. :	US\$	135 000

Agence d'exécution : *Forestry Training Centre Incorporated (FTCI)*

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005) session :

Date de lancement : Mai 2007

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 51 mois

La finalité de ce projet est de poursuivre et d'étendre les formations professionnelles en matière d'aménagement forestier durable et de pratiques d'exploitation à faible impact au Guyana.

L'AE a remis le rapport d'achèvement de l'OIBT en mai 2010, et a signalé la réalisation des produits comme suit :

- Le programme de formation à l'EFI pour les moyens et grands exploitants organisé et dispensé : Produit réalisé. Les grandes concessions continuent de préférer l'enseignement de ces formations sur les stations de la concession, environ 80% de tous les chefs de chantier et agents de maîtrises des concessions forestières importantes ont bénéficié d'une formation à l'EFI. Les établissements universitaires, dont l'Université du Guyana et l'Ecole d'Agriculture du Guyana ont maintenant intégré les cours d'initiation à l'EFI du FTCI dans leurs programmes d'enseignement ;
- Mise au point d'un système EFI pour petites exploitations ou exploitations villageoises : produit réalisée. Le système EFI possède des composants tels que la planification des récoltes de bois; la dendrométrie, l'arpentage/prospection et la lecture de cartes géographiques, l'hygiène et la sécurité, l'utilisation et l'entretien des tronçonneuses, et des pratiques qui ressortent à plusieurs disciplines ; l'introduction à l'exploitation du bois, la planification des pistes de débardage et les techniques de débuscage;
- Capacité à dispenser un programme de formation EFI aux petits exploitants forestiers et aux exploitants villageois mise en place : produit réalisé ;
- Programme de formation EFI pour petites opérations forestières ou opérations villageoises organisé et enseigné : produit réalisée avec une formation assurée à 229 villageois;
- Capacité établie à dispenser un programme de formation aux autres aspects de la gestion durable des forêts : produit réalisé. Le FTCI a élaboré des modules de formation suivants : Introduction à la gestion forestière; Introduction à l'ouverture de routes forestières et Introduction

à la technologie du bois. Le FTCl a été en mesure d'organiser des cours spéciaux de dendrométrie, arpentage/prospection et cartographie, utilisation d'un GPS portatif et une introduction à la botanique (dendrologie);

- Stages de formation à d'autres aspects de la GDF organisés et enseignés : produit réalisé
- Pérennisation de l'enseignement de formations professionnelles à la GDF/EFI acquise en Guyane : produit réalisé. Un projet de plan stratégique a été préparé énonçant les conditions dans lesquelles le FTCl peut garantir la stabilité financière. Plus important encore, le FTCl bénéficie du soutien des décideurs politiques et est considéré comme faisant partie intégrante de l'essor des pratiques de foresterie durable.

L'agence d'exécution a remis le rapport d'audit en juillet 2011 et au moment de la préparation de ce rapport, l'agence d'exécution bénéficiait de l'autorisation accordée par les bailleurs de fonds et le Comité à sa 43e session de faire usage du reliquat budgétaire pour acquérir des biens d'équipement.

7. PD 347/05 Rev.2 (I) Promotion des nationaux gabonais à la profession forestière grâce au développement du Partenariat PME Forestier (Gabon)

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	384 200
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	278 200
Gouvernement des États-Unis	US\$	15 000
Gouvernement de Norvège :	US\$	10 000
Gouvernement de la France :	US\$	10 000
Gouvernement du Gabon :	US\$	71 000

Agence d'exécution : Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005) session :

Date de lancement : Mars 2006

Durée : Prévue : 12 mois
À ce jour : 54 mois

Ce projet vise à renforcer la participation des ressortissants gabonais à la gestion durable des concessions forestières et à la valorisation du bois, tout en définissant un mécanisme de promotion et de financement de l'exploitation forestière et d'activités de valorisation du bois prises en main par des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des Gabonais.

Les produits réalisés au cours de la période considérée sont les suivants :

- Évaluation de la situation actuelle des PME gabonaises : produit réalisé, le rapport technique correspondant a été remis à l'OIBT en octobre 2006;
- Sélection de cinq PME devant participer aux activités du projet et aux missions : produit réalisé en février 2007; cinq PME ont été sélectionnées en fonction d'un ensemble de critères, qui comprenait notamment les principales activités de l'entreprise, sa motivation, sa surface financière, son degré d'organisation. Les PME sélectionnées comprennent une entreprise forestière, deux scieries, et deux fabriques de meubles;
- Mission au Brésil et en Afrique du Sud : produit réalisé, la mission au Brésil a été réalisée en 2007, alors que la mission en Afrique du Sud a été réalisée en février 2011, dans les deux voyages les autorités gabonaises comme les PME ont eu la possibilité d'apprendre à connaître les mécanismes financiers créés pour soutenir les PME, établir des contacts pour une coopération accrue avec des institutions gouvernementales brésiliennes et sud-africaines ainsi qu'avec le secteur privé, ce qui dans le cas de la mission sud-africaine s'est soldé par la création de coentreprises pour certaines PME gabonaises;

- S'agissant des Produits 4 et 5, un mécanisme financier défini pour les PME et une proposition de projet pour sa mise en œuvre : les projets de rapports techniques sont déjà disponibles et seront validés dans un atelier qui sera programmé à la fin de septembre ou début d'octobre 2011, selon les informations fournies par l'agence d'exécution au moment de la préparation de ce rapport.

Le projet a connu un retard important, principalement causé par le décaissement tardif des fonds homologues, et par la lenteur mise par l'agence d'exécution à répondre à différentes communications, ce qui à la dernière réunion du CDP qui s'est tenue en juin 2011, a obligé à une prorogation supplémentaire devant permettre l'achèvement des activités du projet d'ici la fin octobre 2011.

8. PD 364/05 Rev.4 (I) Initiation des populations villageoises aux techniques d'extraction des huiles nobles et essentielles en milieu rural à partir des plantations d'*Eucalyptus citriodora* au Congo

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	622 261
CFC :	US\$	480 511
Gouvernement de la République du Congo :	US\$	141 750

Agence d'exécution : SERVICE NATIONAL DE REBOISEMENT (SNR)
(National Reforestation Service)

Approuvé par le Conseil à la Quarantième (Mérida, 2006)
session :

Date de lancement : Mars 2010

Durée : Prévus : 24 mois
À ce jour : 17 mois

Le projet vise à fournir aux villageois les techniques et l'expertise requises pour extraire les huiles essentielles et leur trouver des créneaux de marché.

L'état de réalisation des produits de ce projet est le suivant :

- Programme de développement pour l'extraction d'huiles essentielles d' *Eucalyptus citriodora* préparé : L'agence d'exécution émis l'avis de vacance en vue de l'engagement d'un consultant international;
- Les formateurs formés en technologies d'extraction d'huiles essentielles : produit atteint; les activités ont été réalisées s'agissant de la formation des formateurs dans les deux Congo, avec un total de 10 formateurs, et
- Processus de production organisé : les travaux ont avancé avec la sélection des sites d'extraction d'huile essentielle dans les deux Congo, et la cartographie des sites est disponible. Les activités restantes dans le cadre de ce produit nécessitent l'assistance d'un consultant international qui n'a pas encore été sélectionné.

S'agissant des produits relevant de l'objectif spécifique 2, à savoir « Marché de l'huile essentielle d'*Eucalyptus citriodora* organisé » et « Production d'huiles essentielles et techniques de marketing diffusées par la vulgarisation » leurs activités devraient commencer dès que le consultant international sera engagé.

9. PD 384/05 Rev.3 (I) Laboratoire d'essai en vue de la mise au point de normes de qualité pour les produits forestiers tropicaux mexicains primaires et transformés

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	756 270
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	323 670
Gouvernement des États-Unis :	US\$	80 000
Gouvernement de la Finlande :	US\$	60 000

Gouvernement du Mexique : US\$ 292 600

Agence d'exécution : Institute of Ecology A.C.

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006)
session :

Date de lancement : Octobre 2007

Durée : Prévus : 24 mois
À ce jour : 46 mois

Ce projet vise à créer un laboratoire de bois tropicaux accrédité par un organisme reconnu internationalement, et d'informer les producteurs tropicaux des avantages qu'il y a à faire en sorte que les produits répondent aux normes de qualité des marchés nationaux et internationaux en leur dispensant des informations à cet effet.

Les résultats obtenus au cours de la période considérée sont les suivants :

- « Equipement et matériaux d'essais améliorés et mis à jour pour les rendre adaptés aux produits dérivés des bois tropicaux », à ce jour, 100% du nouvel équipement a été acquis, et les machines du laboratoire ont été modernisées. Les procédures d'essai ont également été mises à jour en conséquence de l'acquisition de nouveaux équipements;
- En ce qui concerne l'accréditation du laboratoire par l'autorité nationale concernée (Produit 1.2), le dossier d'accréditation a été constitué et l'accréditation a été accordée. La prorogation de l'accréditation a été accordée en mars 2010 et celle-ci a été renouvelée.
- À présent le laboratoire peut effectuer 13 essais différents selon les normes ASTM (au lieu des six essais dont il était capable au début du projet);
- Capacité à fournir 20 prestations par an établie : depuis la période considérée dans le dernier rapport, le laboratoire a reçu un total de 29 demandes de prestations, dont 20 ont été honorées;
- Les producteurs et industriels des bois tropicaux conscients des avantages que représentent ces essais pour la qualité de leurs produits : jusqu'ici, les formations ont été dispensées dans cinq États du Mexique sur neuf. En outre, un plan d'exploitation du laboratoire a été réalisé afin de guider l'identification des possibilités de recherche supplémentaires pour les bois tropicaux et leurs produits dérivés;
- Élaboration de normes de qualité pouvant s'appliquer aux espèces de bois du Mexique : produit réalisé; un projet de norme officielle pour les panneaux de fibres de particules a été élaboré;
- Élaboration de fiches techniques pour les espèces de bois sélectionnées et leurs produits : produit réalisé avec une base de données de 27 espèces de bois disponible.

Au moment de la préparation de ce rapport l'AE a fait savoir que le rapport d'achèvement était en préparation, tandis que le dernier audit financier avait été remis à l'OIBT en juin 2011. Selon le rapport d'audit le projet a été exécuté dans ses limites budgétaires avec des économies s'élevant à 9 414,87 dollars US, somme qui a été restituée à l'OIBT en mai 2011.

10. PD 385/05 Rev.4 (I,F) Industrialisation, commercialisation et gestion durable de dix essences mexicaines autochtones

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	1 965 119
Gouvernement du Japon :	US\$	314 678
Gouvernement du Mexique :	US\$	1 650 441

Agence d'exécution : Université de Guadalajara (Département du bois, de la cellulose et du papier)

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006)
session :

Date de lancement : Décembre 2008

Durée : Prévue : 36 mois
À ce jour : 32 mois

Le projet vise à acquérir des informations techniques sur les 10 espèces indigènes de bois tropicaux en vue d'améliorer leur productivité et leur gestion forestière, et d'identifier des créneaux de marché pour les produits primaires et transformés à base de ces essences.

L'avancement des travaux vers la réalisation des produits, selon le rapport d'activité du 30 juin 2011, était le suivant :

- Des programmes de prospective pour la gestion sylvicole durable de 10 espèces sélectionnées : ce produit est à un stade d'accomplissement proche des 90%. Jusqu'ici, l'analyse de la bibliographie, la vérification sur 20 sites, et l'élaboration de la cartographie ont été réalisées. Les 10% restants sont constitués de l'édition des guides d'itinéraires sylvicoles.
- Étude diagnostique des industries de première et deuxième transformation : produit réalisé.
- Caractérisation technologique des 10 espèces sélectionnées : ce produit est réalisé à 75%. L'AE travaille actuellement avec 11 espèces au lieu de 10. La caractérisation mécanique des 11 espèces est maintenant terminée, tandis que la caractérisation physique selon les normes ASTM D 2017-05 et EN-350-1 a atteint 75% de son accomplissement. Les essais devraient être complétés en septembre 2011.
- Exploitation et diversification des produits : Produit réalisé à 80% environ. Les activités d'études de marché et d'élaboration de prototypes ont été réalisées.
- Formation des producteurs : L'AE a effectué plusieurs visites et des entretiens avec différents acteurs (producteurs forestiers, entreprises de la filière bois, techniciens forestiers, et collectivités territoriales) afin de prendre connaissance des besoins en matière de formation dans les domaines suivants :
 - Sciage,
 - Séchage du bois,
 - Gestion d'entreprise,
 - Commercialisation,
 - Modèles des produits.

Au moment de la préparation du présent rapport, l'AE avait fait savoir que l'enseignement des formations était en cours de planification.

L'AE s'emploie également à pérenniser les acquis du projet après l'échéance du soutien que lui apporte l'OIBT; à cette fin elle a passé un protocole d'accord avec la collectivité territoriale visant le transfert des savoir-faire générés par le projet et de nouvelles recherches sur les espèces de bois et leurs utilisations potentielles.

Le projet est en bonne voie et son achèvement est prévu pour décembre 2011.

11. PD 433/06 Rev.3 (I) Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	821 787
Gouvernement du Japon :	US\$	466 927
Gouvernement de la Suisse :	US\$	50 000
ANPM :	US\$	304 860

Agence d'exécution : National Hardwood Flooring Association (ANPM)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (Juin 2008)

Date de lancement : Mars 2011

Durée : Prévus : 30 mois
À ce jour : 05 mois

Ce projet concerne l'ensemble de la filière industrielle des lattes de parquet, et comporte des activités entrant dans le cadre de la gestion forestière, de la fabrication et de la mise en œuvre finale de ces produits. Son objectif de développement est de contribuer à l'exploitation adéquate et durable des ressources forestières de la forêt tropicale brésilienne.

Son objectif spécifique est d'accroître les rendements matière dans la filière de production de lattes de parquet en bois massif, de la forêt au produit final, d'intégrer l'extraction et l'exploitation des essences à bois d'œuvre commercial moins utilisées, d'améliorer les procédés de séchage et de fabrication, de valoriser et de rehausser la qualité des produits, de promouvoir le recyclage des résidus, et de produire des avantages sociaux aux employés de la filière.

Au terme de 5 mois de mise en œuvre, les progrès sont rapportés comme suit :

- Au titre du Produit 1, proposition d'un modèle de gestion destiné à intégrer l'exploration et l'utilisation de bois provenant d'espèces commerciales moins utilisées : l'examen bibliographique et l'identification des espèces de bois potentielles ainsi que les entrevues avec des entreprises privées ont été réalisés;
- Au titre du Produit 3, programme de certification de la qualité : les activités conduisant à la compilation de normes et spécifications internationales relatives aux parquets en bois massif ont commencé.

Il est prévu que les activités de terrain commenceront en juillet 2011, une fois que les entreprises fabricantes de parquets entrées en partenariat avec le projet auront commencé leurs récoltes.

12. PD 448/07 Rev.2 (I) Exploitation durable et commercialisation d'une gamme de produits forestiers non ligneux (PFNL) en soutien à l'artisanat et au développement des collectivités rurales (Philippines)

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	450 082
Gouvernement du Japon :	US\$	294 672
Gouvernement des États-Unis :	US\$	60 000
Gouvernement des Philippines :	US\$	95 410

Agence d'exécution : Forest Products Research and Development Institute (FPRDI) en collaboration avec la Federation of Philippine Crafts Fair Traders Inc. (FPCFTI)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-troisième (Yokohama, 2007)

Date de lancement : Août 2009

Durée : Prévus : 24 mois
À ce jour : 24 mois

Le projet sera axé sur la détermination de la disponibilité, de l'intensité d'extraction et de la régénération naturelle de certains PFNL, et l'amélioration des compétences techniques des cueilleurs et producteurs artisanaux qui sont tributaires de ces ressources. Le projet se concentrera dans les produits

forestiers non ligneux ci-dessous retenus pour le projet : des palmes des lianes et des résines dans les provinces de Camarines Norte et Quezon. .

L'état des travaux du projet conduisant à la réalisation de ses produits était le suivant en juin 2011 :

- Disponibilité des matériaux et ressources, intensité des extractions et de la croissance de régénération de PFNL sélectionnés déterminées et quantifiées : produit réalisé; l'étude et l'inventaire des PFNL sélectionnés dans les stations du projet sont achevés. Des tableaux récapitulatifs présentant la densité et le volume des PFNL sélectionnés a été inclus dans le dernier rapport d'avancement.
- Principes juridiques au plan local visant à réglementer la récolte des PFNL formulés et appliqués : deux arrêtés ont été mis en délibéré et approuvés par des conseils locaux, tandis qu'un troisième est actuellement à l'étude au ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles des Philippines (DERN).
- Des cueilleurs de PFNL et des artisans de leur valorisation ayant bénéficié d'une formation technique sont prêts à promouvoir des régimes pérennes de cueillette et prélèvement de PFNL et la production d'objets artisanaux de haute qualité à partir de ces produits : au moment de la préparation du rapport, des formations avaient été enseignées dans les domaines suivants :
 - Récolte, valorisation, techniques de vannerie/tissage élémentaires et avancées pour la fabrication d'objets artisanaux en pandan (*Pandanus spp.*);
 - Techniques de production, cueillette et transformation de « l'herbe du tigre » (*Thysanolaena maxima*) pour l'artisanat;
 - Techniques élémentaires de cueillette, valorisation, multiplication et tissage, délavage et séchage de l'anahaw (*Livistona rotundifolia*) pour la fabrication d'éventails et autres objets artisanaux; et
 - Cueillette, préparation matérielle, valorisation et traitement conservateurs d'un certain nombre de PFNL.
- Marketing amélioré et rentable de matières premières et produits finis : les activités ont été menées en offrant une formation en :
 - Coût de revient et détermination des prix des produits;
 - Étiquetage, labélisation (marquage) et démarches préparatoires, (certaines des communautés ont pris part à des salons professionnels après la formation);
 - Préparation des produits et conception des produits;
 - Modalités de commercialisation des produits;
 - Contrôle et gestion de la qualité des produits.

Actuellement, l'AE est à la recherche d'un consultant en marketing capable de poursuivre les activités correspondant à ce produit du projet.

L'AE a pris des mesures afin de garantir la pérennité des activités du projet après le soutien de l'OIBT en s'engageant auprès des Associations de gestion forestière à base communautaire (CBFMAs) sur des droits d'usufruit foncier garantis sur 25 ans et reconductibles une fois; en élaborant des politiques locales en faveur de la préservation des PFNL, et en établissant des liens avec d'autres organismes publics compétents.

Le projet connaît un léger retard dû à des circonstances imprévues et a demandé une prolongation de cinq mois, ce qui lui a été accordé par l'OIBT en août 2011. Le projet doit s'achever en décembre 2011.

13. PD 457/07 Rev.5 (I) Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 887 714
Fonds commun pour les produits de base :	US\$	1 253 345

Communauté économique des États US\$ 634 369
d'Afrique centrale (CEEAC) :

Agence d'exécution : Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)

Approuvé par le Conseil à la quarante-quatrième (Yokohama, 2008)
session :

Date de lancement : Octobre 2011 (attendue)

Durée : Prévue : 48 mois
À ce jour : S.O.

Ce projet doit assurer la socialisation et la mise en œuvre d'un mécanisme d'accompagnement destiné aux acteurs dans les filières bois en vue d'augmenter les capacités des PME des pays à exporter des produits ligneux transformés, grâce à :

- La mise en place d'une structure légère et fonctionnelle à l'appui des TPPB;
- Une étude dressant l'état des lieux de la filière bois et une évaluation de son potentiel de croissance; et
- Mise en place d'un plan d'action devant répondre aux besoins des PME et PMI et du secteur artisanal en vue de les rehausser dans la filière par la valorisation, la création d'emplois et l'augmentation des revenus.

Au moment de la préparation du présent rapport, l'AE s'employait à remplir les conditions pour demander le décaissement de l'allocation autorisée du CFC. Il est prévu que les activités du projet débutent en octobre 2011.

14. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	352 249
Gouvernement du Japon :	US\$	212 522
Gouvernement des États-Unis :	US\$	80 000
Gouvernement du Liberia (FDA et Ministère de l'Education) :	US\$	59 727

Agence d'exécution : Forest Development Authority (FDA) et le ministère de l'Education (MoE), apportant leur concours au Forestry Training Institute (FTI) de Tubmanburg

Approuvé par le Conseil à la quarante-quatrième (Yokohama, 2008)
session :

Date de lancement : Août 2009

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 24 mois

Ce projet accompagnera le rétablissement de l'enseignement de la sylviculture destiné aux techniciens forestiers qui sont cadres moyens de l'institut de formation à la sylviculture (Forestry Training Institute, FTI) situé à Tubmanburg. Ce projet prévoit l'instauration d'un cursus fonctionnel, la formation pratique et une formation pratique immédiate des étudiants actuellement inscrits au FTI de formateurs. En outre, le projet dispensera un accompagnement au Groupe de travail national en train d'élaborer un plan stratégique d'enseignement de la sylviculture dans l'ensemble du Libéria.

Pendant la période considérée, des activités inscrites au plan des travaux du projet ont été menées à bien, notamment les suivantes :

- Un atelier s'est tenu le 21 avril 2011 avec l'appui de l'USAID afin de définir et d'adopter un itinéraire d'élaboration de nouveaux cursus FTI;
- L'équipe à la tête de ces travaux d'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement du FTI a été constituée en mai 2011 et commencé à travailler à la préparation de première ébauche du nouveau programme d'études;
- 16 étudiants du programme de garde-forestier ont suivi une formation de terrain en inventaire forestier du 8 au 27 juin 2011;
- L'École a rouvert ses portes le 4 mai 2011 et les classes ont repris avec l'inscription de 120 étudiants dans les deux domaines du programme,
- Des réparations sur le gros œuvre ont été effectuées dans les locaux scolaires : bâtiments peints et moustiquaire réparé dans les dortoirs, salles de classe et de bureaux.

Il y a des lacunes que la direction du projet s'efforce actuellement de combler, à savoir : le manque de programmes d'études qui répondent aux demandes et aux besoins actuels de l'industrie sachant que les programmes existants sont dépassés; des demandes continues des étudiants qui réclament des méthodes de formation et des équipements modernes obligent à réagir, et les intervenants dont l'Agence de développement forestier, les partenaires du secteur et du secteur privé demandent des formations courtes de développement des compétences, notamment l'acquisition de compétences spécialisées en sciage, évaluation des ressources et des besoins; traçabilité de la chaîne des fournisseurs; fonctionnement, réparation et entretien des équipements.

Le projet connaît un retard dû à des circonstances imprévues. Cependant, il a déclaré que les activités du projet étaient de retour sur la bonne voie. Le Comité pourra inviter la délégation du Libéria à communiquer l'état actuel des travaux de ce projet.

15. PD 512/08 Rev.2 (I) Exploitation industrielle et commercialisation de dix essences à bois d'œuvre à potentiel marchand de forêts secondaires et forêts primaires rélictuelles (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	691 992
Gouvernement du Japon :	US\$	328 517
Gouvernement des États-Unis :	US\$	60 000
Gouvernement de Corée :	US\$	10 000
AIDER/UNU :	US\$	293 475

Agence d'exécution : Association pour la recherche et le développement intégrés (AIDER) en coopération avec l'Université nationale de Ucayali (UNU) et l'Institut national des ressources naturelles (INRENA)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (juin 2009)

Date de lancement : Août 2010

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 12 mois

Le projet vise à favoriser la réhabilitation et à l'enrichissement des forêts primaires rélictuelles et des forêts secondaires d'Amazonie péruvienne, en réalisant des études technologiques pour déterminer la pérennité des essences à bois d'œuvre abondante dans ces types de forêts. Les résultats des études technologiques serviront à identifier des créneaux de marché pour ces ligneux, en fonction de leurs propriétés technologiques.

L'avancement des travaux vers la réalisation des produits en juin 2011 était le suivant :

- Nouvelles essences à bois d'œuvre technologiquement caractérisées : ce Produit présente une progression de 50% environ, des échantillons des espèces de bois suivantes ont été recueillies et leurs propriétés physiques, mécaniques et chimiques font l'objet d'essais :

- *Jacaranda copaia* (huamanzamana),
- *Simarouba amara* (marupa),
- *Shcyzobium amazonicum* (pashaco),
- *Apeiba membranacea* (maquizapa ñagcha),
- *Apuelia molaris* (ana caspi),
- *Brosimum utile* (panguana),
- *Matisia codata* (sapote), and
- *Croton matourensis* (aucatadijo).

Des échantillons de deux autres espèces de bois d'autres *Septoteuca tesmanii* (utucuro) et *Terminalia oblonga* (yacushapana amarilla) restent encore à prélever.

- Les activités conduisant à l'obtention du produit 1.2 « Proposition de conditions appropriées à la transformation primaire », et du produit 2.2 « Plans d'entreprise pour les produits ligneux fabriqués à partir des essences retenues » ont été programmées pour se dérouler en 2012.
- Des préparatifs ont été effectués pour les activités relevant du produit 2.1 "Diversification des produits et l'étude de prototypes valorisés", en recueillant des informations et en élaborant un questionnaire pour le diagnostic de l'industrie de première et deuxième transformation.

L'AE a connu quelques petits retards dans la mise en œuvre des activités pour la première année, néanmoins elle a déclaré que les activités du projet étaient de nouveau sur les rails.

16. PD 513/08 Rev.1 (I) Renforcer les capacités de valorisation et d'efficience du secteur des transformations du bois au Guyana

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	377 953
Gouvernement du Japon :	US\$	234 640
Gouvernement des États-Unis :	US\$	44 000
Gouvernement of Guyana :	US\$	99 313

Agence d'exécution : The Guyana Forestry Commission (GFC) -- Commission forestières guyanéenne

Approuvé par le Conseil à la quarante-quatrième (Yokohama, 2008) session :

Date de lancement : Avril 2010

Durée : Prévue : 12 mois
À ce jour : 17 mois

L'objectif de ce projet est d'améliorer la capacité de la filière de transformation du bois grâce au développement d'un encadrement stratégique et au renforcement des capacités humaines. En reconnaissance de l'importance des pratiques les meilleures dans le secteur pour résoudre les problèmes de machines et d'équipements inadaptés, un mode d'exploitation modèle à base communautaire sera élaboré en collaboration avec les parties prenantes, afin de fournir la démonstration réaliste de la richesse potentielle croissante du secteur en particulier au niveau des communautés.

Après l'achèvement du projet, le secteur de la transformation du bois aura bénéficié de formations techniques ciblées ayant permis l'acquisition de compétences pour augmenter les rendements matière et obtenir une meilleure valorisation des produits. Il sera également guidé par une politique cohérente et une charte professionnelle couvrant les conditions de production, l'hygiène et sécurité et l'environnement. Le résultat net du projet sera l'augmentation des revenus dans le secteur ainsi que l'obtention de meilleurs rendements matières sur la ressource forestière, qui sera à son tour bénéfique pour l'environnement local et mondial. Les créations d'emplois fourniront des moyens d'existence à des populations urbaines et rurales, ce qui sera particulièrement apprécié dans les zones où tous autres moyens de gagner sa vie sont limités.

Pendant la période considérée, des activités du plan de travail du projet ont été exécutées, notamment :

- La rédaction d'un document décrivant les politiques pertinentes requises pour soutenir la mise en œuvre de la charte de transformation du bois;
- La rédaction d'un document qui précise au sein de la Charte les "pratiques les meilleures" en matière de transformation du bois;
- La rédaction d'un document détaillant un plan stratégique pour le renforcement des capacités dans le secteur de la transformation du bois;
- L'échange de visites permettant d'observer les opérations de transformation du bois s'est réalisé du 7 au 11 février 2011. La visite a eu lieu au Suriname, où ont été visitées huit (8) sociétés actives dans le sciage et les opérations à valeur ajoutée.

Les commentaires de la procédure d'examen ont été intégrés dans le document. Des discussions initiales ont eu lieu en ce qui concerne la formation nécessaire pour s'assurer que la charte professionnelle est appliquée de manière efficace et efficiente pour produire une économie compétitive, rentable et pérenne du secteur des transformations du bois; et trois (3) domaines ont été identifiés pour le développement de modules de formation. Ces domaines sont les suivants :

- Programme destiné au personnel de maîtrise et d'encadrement;
- Programmes basés sur les compétences pour les opérateurs de gréement de tête, délignieuses, refendeuses, ébouteuses et scies à tronçonner; et
- Programme basé sur les compétences en matière d'affûtage des scies.

Le Comité pourra inviter la délégation du Guyana à fournir une mise à jour de l'avancement de la mise en œuvre du projet.

17. PD 521/08 Rev.3 (I) Gestion forestière participative pour l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la zone protégée de Rinjani et Mutis Timau Mt dans le Nusa Tenggara en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	617 574
Gouvernement de la Suisse :	US\$	400 000
Gouvernement du Japon :	US\$	45 187
Gouvernement des États-Unis :	US\$	45 187
Direction générale de la réhabilitation des terres et de la foresterie sociale :	US\$	31 200
WWF et office des forêts de la province de Nusa Tenggara Ouest :	US\$	96 000

Agence d'exécution : Direction générale de la réhabilitation des terres et de la foresterie sociale du Ministère des Forêts, en collaboration avec le programme Nusa Tenggara de WWF Indonésie et l'office des forêts de la province de Nusa Tenggara Ouest

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (juin 2009)

Date de lancement : Juin 2011

Durée : Prévue : 24 mois
À ce jour : 3 mois

Ce projet vise à améliorer la participation des communautés locales à l'exploitation pérenne des PFNL dans l'intérêt de la préservation l'aire naturelle protégée des monts Rinjani et Mutis Timau, ce qui est en conformité avec les prescriptions des Critères et indicateurs pour la gestion durable de la forêt tropicale (Série développement de politiques n°15 de l'OIBT). Le résultat de ce projet contribuera à la gestion durable de la zone protégée de Nusa Tenggara en Indonésie. Le projet doit réaliser deux Produits : Produit 1 Capacités des collectivités locales accrues dans l'obtention des permis d'exploitation de PFNL. Cet objectif sera atteint en dispensant des séries de formations sur l'exploitation durable des PFNL dans neuf villages

autour de la zone protégée (en fournissant des compétences techniques et managériales, y compris l'entrepreneuriat); élaboration d'un modèle pour l'économie forestière à petite échelle portant sur 10 PFNL pour l'obtention de revenus dans les communautés locales et en menant des campagnes de vulgarisation destinées à améliorer la connaissance des bienfaits ESE (économiques, sociaux et écologiques) des aires protégées. Produit 2 : Plan de gestion pour les PFNL les plus économiquement viables élaboré. Le projet élaborera un plan de gestion en utilisant des informations actualisées et fiables grâce à un processus participatif; conduite de 3 séries de concertations intenses avec les acteurs locaux dans la formulation de la politique d'exploitation des PFNL, et élaboration d'incitations économiques possibles pour les communautés locales à participer au maintien de l'aire protégée et à l'exploitation durable des PFNL.

La première réunion du comité directeur du projet et visite de terrain dans la province de West Nusa Tenggara ont eu lieu en juillet 2011. Le comité a dispensé des recommandations au sujet de la conduite de projet, dont les suivantes :

- Établir une hiérarchisation des PFNL pour permettre une intervention efficace et des résultats significatifs pour ce projet. L'état des lieux initial des stations du projet doit être effectif pour opérer les relevés requis et poursuivre les stratégies qui s'imposent en quête des résultats escomptés de ce projet et de l'obtention de retombées positives;
- Des plans d'entreprise et des dispositions de partage des bénéfices dans le cadre du plan de gestion des PFNL pour les stations du projet doivent être mis au point afin de fournir des images potentielles de chaque développement de produit dérivé de PFNL;
- Il est nécessaire de définir le partage des avantages dans le cadre de la gestion collaborative des forêts. Pour cela, le projet devrait mener une recherche-action pour produire des données qui peuvent fournir une indication sur le principe de partage des avantages entre les pouvoirs publics et les communautés;
- La dimension sociale du développement dans les stations du projet doit être bien comprises et prises en considération dans la définition de la portée des interventions et l'établissement de voies de communication avec les intervenants;
- Le programme de renforcement des capacités du projet devrait englober, entre autres, l'égalité des sexes, la mise en valeur technique des PFNL, leur transformation et leur mise sur le marché (p. ex. à travers la gestion d'agriculture contractuelle et le renforcement institutionnel).

En intégrant le résultat du premier comité directeur du projet, le premier POA a dû être révisé.

18. PD 523/08 Rev.1 (I) Stratégies opérationnelles de promotion et l'exploitation rentable du bois d'hévéa de sources pérennes en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	907 794
Gouvernement du Japon :	US\$	535 094
Japan Lumber Importers Association (JLIA) :	US\$	50 000
Gouvernement de Corée :	US\$	20 000
Gouvernement d'Indonésie /ISWA :	US\$	302 700

Agence d'exécution : Indonesian Sawmill and Woodworking Association (ISWA) in collaboration with The Directorate General of Forestry Products Management (BPK)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (Juin 2009)

Date de lancement : Juin 2010

Durée : Prévue : 36 mois
À ce jour : 15 mois

Ce projet vise à contribuer à résoudre le problème du déficit de bois auquel est confrontée la filière grâce à la promotion d'une exploitation rentable de la biomasse d'hévéa. L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à réduire le problème d'approvisionnement en bois brut auquel est confrontée la filière forêt-bois nationale en exploitant les vastes quantités de bois d'hévéa disponibles et qui proviennent

de sources durables. L'objectif spécifique est de promouvoir l'utilisation du bois de caoutchouc provenant de sources durables.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants : i) l'intérêt pour l'exploitation du bois d'hévéa appartenant à de grandes entreprises a augmenté, ii) les incitations à exploiter le bois d'hévéa de petites plantations se sont accrues de même que les capacités à le faire; iii) les politiques publiques régissant l'exploitation des ressources du bois d'hévéa révisées et renforcées; iv) l'investissement dans l'exploitation du bois d'hévéa a augmenté, et v) les technologies appropriées sont disponibles pour l'exploitation du bois provenant de petites plantations d'hévéas.

Pendant la période considérée, des activités inscrites au plan des travaux du projet ont été menées, notamment les suivantes :

- Un atelier national sur la promotion de l'utilisation de bois d'hévéa de replantation dans des secteurs exploités par des entreprises et des agriculteurs a été organisé à Medan (Sumatra Nord) les 20-21 janvier 2011. L'atelier a réuni quelque 64 participants représentant des organismes publics nationaux et provinciaux, des établissements de recherche sur le caoutchouc et les forêts, des universités, des intervenants de terrain ; l'atelier a produit d'importantes recommandations pratiques visant à une meilleure exploitation du bois d'hévéa récolté dans les zones de replantation;
- Pour obtenir des informations fiables sur les avantages potentiels de l'exploitation du bois d'hévéa par les grandes entreprises, une étude de cas a été réalisée à PTPN II Sumatra Nord (une plantation de caoutchouc appartenant à l'État) qui a été présentée dans l'atelier du projet en Janvier 2011. Pour être financièrement réalisable, la capacité de la scierie ne doit pas être inférieure à 36 000 m3 de grumes par an, ce qui nécessite environ 1 000 hectares de peuplement à récolter;
- Les équipements et installations nécessaires au sciage, au déroulage, à la fragmentation et au séchage au séchoir, et les machines d'usinage du bois été installés à l'une des usines membres de l' ISWA membre aux seules fins de pilotage et de formation. L'observation du fonctionnement et de l'exploitation des machines et équipements a été réalisée avec l'aide de l'agence de recherche et développement forestier (FORDA) en s'attachant plus particulièrement aux aspects scientifiques de la productivité et des coûts de production.

Le projet a identifié les principales contraintes qui pèsent sur l'exploitation des grumes d'hévéa issues de secteurs de replantation :

- Parcelles récoltables petites et dispersées;
- Faible accessibilité;
- Longues distances de transport vers les sites de transformation, ainsi prix des grumes trop faibles;
- Pénurie de ressources pour replanter et manque d'accès au crédit bancaire en raison des exigences de garanties;
- Mauvaise qualité des grumes
- Toute replantation interrompt les flux de revenus des agriculteurs pendant 5 ans.

Pour discuter des problèmes et des contraintes rencontrés, la direction du projet a prévu de convoquer un atelier régional à la province de Jambi et un atelier national à Jakarta cette année. Le Comité souhaitera inviter la délégation d'Indonésie pour fournir une mise à jour sur l'avancement de la mise en œuvre du projet.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur contrat d'exécution

Aucun

[C] Projets et avant-projets en attente de leur financement

1. PD 518/08 Rev.2 (I) Valorisation énergétique des résidus ligneux par procédé de compression (Brésil)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	1 014 641
Contribution OIBT :	US\$	491 941
Gouvernement du Brésil :	US\$	522 700

Agence d'exécution : Office brésilien des forêts (SFB), ministère de l'Environnement

Approuvé par le Conseil à la session : quarante-quatrième (Yokohama, 2008)

Durée : 36 mois

2. PD 520/08 Rev.2 (I) Promotion de la conservation du bois en vue de freiner la déperdition des ressources forestières en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	577 553
Contribution OIBT :	US\$	454 518
Gouvernement d'Indonésie (FPRDC) :	US\$	123 035

Agence d'exécution : Forest Product Research and Development Centre -- FPRDC

Approuvé par le Conseil à la session : Autumn Project Cycle, Octobre 2009

Durée : 36 mois

3. PD 522/08 Rev.2 (I) Propriétés, transformation et commercialisation des produits en teck des plantations villageoises de teck de Java et d'Indonésie orientale

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	618 150
Contribution OIBT :	US\$	452 688
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	165 462

Agence d'exécution : Faculty of Forestry Gadjah Mada University in collaboration with Forest Research and Development Agency, Ministry of Forestry, Gouvernement d'Indonésie

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle d'automne des projets, octobre 2009

Durée : 36 mois

4. PD 540/09 Rev.1 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	971 213
Contribution OIBT :	US\$	505 341
Gouvernement du Pérou :	US\$	465 872

Agence d'exécution : National Forestry Chamber (CNF) in cooperation with the General Forest and Wildlife Directorate (DGFFS -- MINAG)

Approuvé par le Conseil à la Cycle d'automne des projets, octobre 2009
session :

Durée : 30 mois

5. PD 549/09 Rev.2 (I,F,M) Provenance, évaluation, caractérisation technologique du bois et étude de marché relatives au balsa (*Ochroma pyramidale* Cav.) de la forêt de Lacandon du Chiapas au Mexique

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	885 230
Contribution OIBT :	US\$	635 918
Gouvernement du Mexique :	US\$	249 312
Autres sources :		

Agence d'exécution : Etnobiología para la conservación A. C.

Approuvé par le Conseil à la Cycle des projets du printemps (juin 2009)
session :

Durée : 36 mois

6. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie (Indonésie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	872 032
Contribution OIBT :	US\$	537 095
Bailleurs de fonds :		
Suisse :	\$	250 000
Solde :	\$	287 095

Gouvernement d'Indonésie :	US\$	334 937
----------------------------	------	---------

Agence d'exécution : Directorate General of Watershed Management and Social Forestry (DGWMSF), Ministry of Forestry in collaboration with Bangli District Forestry Agency (BDFA)

Approuvé par le Conseil à la Cycle des projets du printemps (Juin 2011)
session :

Durée : 36 mois

* * *